



Comment faire pour acquérir la Nationalité française aux Comores

Par **ndekoohan**, le **19/03/2013** à **10:26**

Bonjour,

je souhaite acquérir la nationalité française et je demande de l'aide s'il vous plait

Mes parents sont français d'origine comorienne.

De même que mes frère et soeur. Moi je peine pour avoir la nationalité, mes parents l'ont réclamé quand j'étais mineur, moi aussi je l'ai faite apres mes 18 ans et tjr rien

Le pire c'est qu'ils sont tous en France sauf moi, et on m'a récemment refuser un visa pour établissement familiale.

L'an dernier j'ai fait une demande au Service de la nationalite des Francais etablis hors de France, ils ont transféré ma lettre au garde des seaux,Ministre de la Justice, bureau de la nationalite et voila...Aucun signe

Que puis-je faire

J'ai lu récemment que d'après l'article 32 du code civil, j'ai plein droit puisque je n'ai pas répudié la nationalité française durant les 6mois avant la majorité.

Merci d'avance pour votre aide

Par **amajuris**, le **19/03/2013** à **13:40**

bjr,

résidez-vous à Mayoote département français ou dans les autres îles de comores état indépendant depuis 1975 après un référendum ?

vous citez l'article 32 du code civil mais il existe l'article 32-3 qui indique dans son premier alinéa:

" Tout Français domicilié à la date de son indépendance sur le territoire d'un Etat qui avait eu antérieurement le statut de département ou de territoire d'outre-mer de la République, conserve de plein droit sa nationalité dès lors qu'aucune autre nationalité ne lui a été conférée par la loi de cet Etat."

quelle est votre nationalité actuelle ?

cdt

Par **ndekoohan**, le **20/03/2013** à **09:51**

Je suis de nationalité comorienne, je réside a la Grande Comores. Je pourrai jouir de ce droit en qualité de descendant de citoyens français.